

Directeur(trice): Denis Auger

Bureau du registraire

Comité de pgm de cycles supérieurs - Loisir, culture et tourisme

1 800 365-0922 ou 819 376-5045

819 376-5011, poste 3246

www.uqtr.ca

---

**Grade: Maître ès arts (M.A.)****Crédits: 45****Présentation**

Ce programme est réservé aux étudiants québécois qui participent à la formation bidualomante avec l'Université de Rouen. Les étudiants de l'Université de Rouen s'inscrivent au 1606

**En bref**

Ce programme propose une approche multidisciplinaire caractéristique des domaines du loisir, de la culture et du tourisme. La maîtrise avec mémoire met l'accent sur la formation d'intervenants capables d'exercer certaines tâches spécialisées, de maîtriser les processus d'évaluation et d'innover dans le domaine.

Ce programme est exclusif dans le réseau des universités québécoises.

Objectifs du programme

Il a pour objectif premier d'offrir une formation polyvalente et interdisciplinaire fondamentale pour la recherche dans les domaines du loisir, de la culture et du tourisme. Il se fonde sur les théories et les connaissances élaborées à l'intérieur des grands courants en sciences humaines et sociales et vise à doter l'étudiant d'une connaissance scientifique générale au sujet des fondements de la pensée contemporaine sur le loisir, la culture et le tourisme. Il se focalise sur l'étude de l'application de ces connaissances aux sociétés modernes et en particulier à la société québécoise. Il aborde, entre autres, l'analyse du loisir à partir des problématiques générales de la culture, des systèmes et acteurs sociaux; l'étude des significations et des pratiques en loisir, culture et tourisme, observées chez les individus, les groupes et les collectivités; l'étude des organisations tant publiques que privées et de leur production; l'analyse des théories de la planification et de l'aménagement du territoire appliquées au loisir, à la culture, au tourisme; l'analyse des théories et méthodes liées au développement et à la gestion du produit récréotouristique.

Il comporte des éléments diversifiés de formation méthodologique et pratique destinés à préparer l'étudiant à résoudre des problèmes concrets réalisés dans le cadre de son mémoire. Par la place qu'il accorde à la réflexion critique, au travail de recherche et à la production autonome de connaissances en fonction d'objectifs opérationnels, il dote l'étudiant des connaissances et des habiletés requises pour occuper des fonctions de cadre intermédiaire ou supérieur.

Avenir: Carrière et débouchés

Après quelques années d'expérience, les diplômés obtiennent généralement des postes de cadres supérieurs ou intermédiaires dans des organismes publics ou privés oeuvrant en loisir, culture, tourisme ou communication sociale. Ils occupent principalement des fonctions de gestion, de planification, de conception et d'évaluation de programmes, services ou produits, ainsi que des fonctions de recherche et de développement. Les études de 2e cycle débouchent également sur l'enseignement collégial ou la poursuite d'études doctorales.

**Atouts UQTR**

Passerelles

---

Les cours suivis dans le cadre du programme court en Gestion du changement en loisir ou les crédits de scolarité (ce qui exclut les crédits associés à l'essai) du DESS en loisir, culture et tourisme sont automatiquement reconnus dans le cas où un étudiant décide de poursuivre ses études à la maîtrise en loisir, culture et tourisme.

Les étudiants inscrits à la maîtrise qui souhaiteraient plutôt recevoir une attestation d'études (dans le cas du programme court de 2e cycle en gestion du changement en loisir) ou un diplôme (pour le DESS en loisir, culture et tourisme) seront assujettis à deux exigences: faire un changement d'orientation et s'inscrire à au moins une activité créditée du programme court de deuxième cycle ou du DESS convoité.

### Particularités

Afin de répondre aux besoins de l'étudiant, la plupart des cours se donnent de façon intensive (de 8 h 30 à 16 h 30), soit sept blocs d'un jour pour chaque cours de 3 crédits. Les dates des cours sont annoncées suffisamment tôt pour permettre à l'étudiant de les prévoir dans son calendrier. L'utilisation des applications pédagogiques de l'ordinateur, le recours pédagogique au multimédia, à l'autoroute électronique et aux études de cas, de même que nos projets d'enseignement à distance constituent des moyens qui facilitent la compréhension de la matière, la recherche bibliographique, la préparation de travaux et l'apprentissage à distance. Dans le domaine des méthodes quantitatives, l'approche pédagogique amène l'étudiant à utiliser les ordinateurs et les logiciels de l'UQTR, sous la supervision du professeur.

## **Admission**

### **Trimestre d'admission et rythme des études**

Automne, hiver, été.

Les étudiants de ce programme doivent respecter le cheminement prévu à l'entente de bidualation.

## **Conditions d'admission**

### **Études au Québec**

#### Base universitaire

Etre titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 (sur 4,3) ou l'équivalent dans les disciplines ou champs d'études suivants : récréologie ou sciences du loisir, gestion et intervention touristiques, arts et culture, sciences humaines et sociales (communication, géographie, sociologie, service social, psychologie, animation, psychopédagogie, etc.), activité physique ou éducation physique, éducation, sciences économiques, sciences de l'administration, marketing ou tout autre champ spécifique relié au loisir (études urbaines, sciences de l'environnement, aménagement, etc.).

Le candidat dont la moyenne cumulative pour les études de premier cycle est inférieure à 3,2 (sur 4,3) et supérieur à 2,8 verra son dossier étudié par le comité de programme. Il peut se voir imposer des exigences particulières telles que répondre à un questionnaire ou se présenter à une entrevue.

#### Base expérience

Posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

Par ailleurs, le candidat qui ne possède pas toutes les connaissances requises pour accéder au programme, ce qui inclut une formation de base en statistiques et en recherche, pourra se voir imposer des cours d'appoint ou l'obligation de réussir un programme de propédeutique.

### **Études hors Québec**

---

Ce programme n'est pas offert aux candidats de l'international.

### **Modalités de sélection des candidatures**

La première étape du processus consiste à évaluer le dossier d'admission. Ce dernier est constitué:

- du dossier universitaire;
- du curriculum vitae (pour les candidats issus du marché du travail);
- d'un questionnaire écrit portant sur certains aspects du projet de formation.

La DEUXIEME ÉTAPE est l'entrevue. Cette dernière est facultative et s'applique lorsque le directeur du CPCS (loisir, culture et tourisme) ou le comité d'évaluation désire obtenir un éclairage supplémentaire relativement au dossier d'admission.

Après ces deux étapes, le directeur du CPCS (loisir, culture et tourisme) ou le comité d'évaluation se prononce sur l'admission du candidat relativement à:

- ses aptitudes aux études supérieures (examen du dossier universitaire et du curriculum vitae, s'il y a lieu);
- ses aptitudes à la recherche (dossier académique et curriculum vitae);
- ses aptitudes à suivre un cours de cycle supérieur spécialisé en loisir, culture et tourisme (dossier académique et curriculum vitae);
- la correspondance entre les objectifs professionnels et de recherche du candidat et les objectifs du programme (questionnaire);
- la correspondance entre les intérêts professionnels et de recherche du candidat et les ressources humaines disponibles pour l'encadrement (questionnaire).

Après cette évaluation, le directeur du CPCS (loisir, culture et tourisme) ou le comité d'évaluation, selon le cas, rend son verdict dans l'un ou l'autre des termes suivants:

- le candidat remplit toutes les conditions et son admission définitive est recommandée;
- le candidat, ne remplissant pas certaines conditions minimales, devra réussir un certain nombre d'activités préparatoires (cours d'appoint ou propédeutique); ces activités seront déterminées par le directeur du CPCS (loisir, culture et tourisme) ou le comité d'évaluation selon le cas à la suite d'une entrevue avec le candidat.<

### **Structure du programme et liste des cours**

À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

#### **Cours obligatoires (12 crédits)**

- SLO6037 Séminaire de recherche préparatoire au mémoire ou à l'essai (SLO6041 ou SLO6066)
- SLO6041 Méthodes de recherche quantitative appliquée
- SLO6066 Méthodes de recherche qualitative appliquée
- SLO6067 Séminaire de lecture: fondements et enjeux

#### **Cours optionnels (3 à 6 crédits)**

**L'étudiant choisit une ou deux activités parmi celles des blocs suivants (trois à six crédits):**

##### **Bloc 1: Processus d'évaluation et de gestion**

- SLO6049 Évaluation et élaboration des politiques publiques
- SLO6058 Gestion stratégique des organisations publiques
- SLO6068 Analyse des systèmes et évaluation de la qualité

##### **Bloc 2: Dynamiques culturelles**

- SLO6042 Industries de la culture et de la communication
- SLO6052 Le développement culturel

- 
- SLO6053 Culture et modes de vie
  - SLO6069 Gestion des arts et du patrimoine

**Bloc 3: Tourisme et récréotourisme**

- SLO6036 Tourisme et développement durable
- SLO6039 Planification touristique régionale et locale
- SLO6047 Analyse sociale et culturelle de l'expérience touristique

**Bloc 4: Développement des communautés locales**

- SLO6046 Marketing de projets dans l'entreprise récréative et touristique
- SLO6054 Développement local
- SLO6063 Participation publique et action citoyenne

**Cours complémentaires (0 à 3 crédits)**

Avec l'autorisation du responsable de programme, l'étudiant peut s'inscrire à un maximum de trois crédits d'activités de premier, de deuxième ou de troisième cycle.

**Crédits de recherche (27 crédits)**

Pour réussir son programme l'étudiant doit réaliser un travail de recherche comptant pour 27 crédits.

**Travail de recherche**

Mémoire (27 crédits)

Le mémoire est un exposé écrit de travaux de recherche effectués en loisir, culture, tourisme ou communication sociale. Il vise à développer une plus grande autonomie dans la production de la connaissance scientifique. Dans ce travail l'étudiant doit démontrer sa capacité d'analyse critique et son aptitude à contribuer à l'avancement des connaissances ou à la mise au point de nouvelles applications dans un des domaines susmentionnés.

**Autres renseignements**